

## Délibération du Conseil Municipal - Séance du 11/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	11

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
11	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 14/04/2023  
Mise en ligne sur le site internet le 14/04/2023

L'an 2023, le 11 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/04/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/04/2023.

**Présents** : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

**Excusés ayant donné procuration** : Mme GIRALDO Ludivine à Mme THIROT Sylvie, M. DOUCET Yann à Mme THOMAS Valérie

**Excusés** : Mme MILLÉRIOUX Myriam, M. COLIN Pascal

**A été nommé secrétaire** : Mme THIROT Sylvie

## D23\_015 – Taux d'imposition locale 2023

**Vu le Code de Collectivités Territoriales ;**  
**Vu l'article 1640 C du Code Général des Impôts ;**  
**Vu les financements nécessaires au budget primitif de l'exercice 2023 ;**  
**Considérant qu'il convient de prendre une décision de principe pour fixer le taux de la fiscalité locale ;**  
**Considérant les bases d'impositions qui lui ont été notifiées par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux du Cher pour 2023.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas augmenter les taux de taxes directes locales, **soit** :

- Taxe foncière (bâti) : **33,49 %**
- Taxe foncière (non bâti) : **28,11 %**
- Taxe d'habitation : **20,18 %**
- Cotisation foncière des entreprises : **25,09 %**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 13/04/2023  
Le Maire,  
Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire,  
Mme THIROT Sylvie

